

Validation des documents du SAGE de l'Yser en Commission Locale de l'Eau (CLE) :

Editorial

Après huit années d'échanges et de discussions consacrées à la gestion de l'eau, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser a validé le 10 février 2015 ses documents de SAGE.

La concertation fut riche, longue, parfois difficile, mais elle nous a permis d'approuver, d'une seule et même voix et avec l'ensemble des acteurs concernés, une stratégie d'actions afin d'atteindre les objectifs de bon état que le bassin versant de l'Yser est tenu d'atteindre.

Cette politique sera à présent soumise à un long processus de consultation des administrations et du public avant que puisse être engagée, avec toute la détermination nécessaire, la mise en œuvre de ce plan d'actions.

Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser

Après avoir été validés en commissions thématiques et soumis à une nouvelle consultation des acteurs locaux en octobre, les documents du SAGE de l'Yser ont été présentés en Bureau de la CLE le 24 novembre 2014. Un grand nombre des réserves qui avaient été soulevées ont été examinées et ont fait l'objet d'un positionnement du Bureau de la CLE.

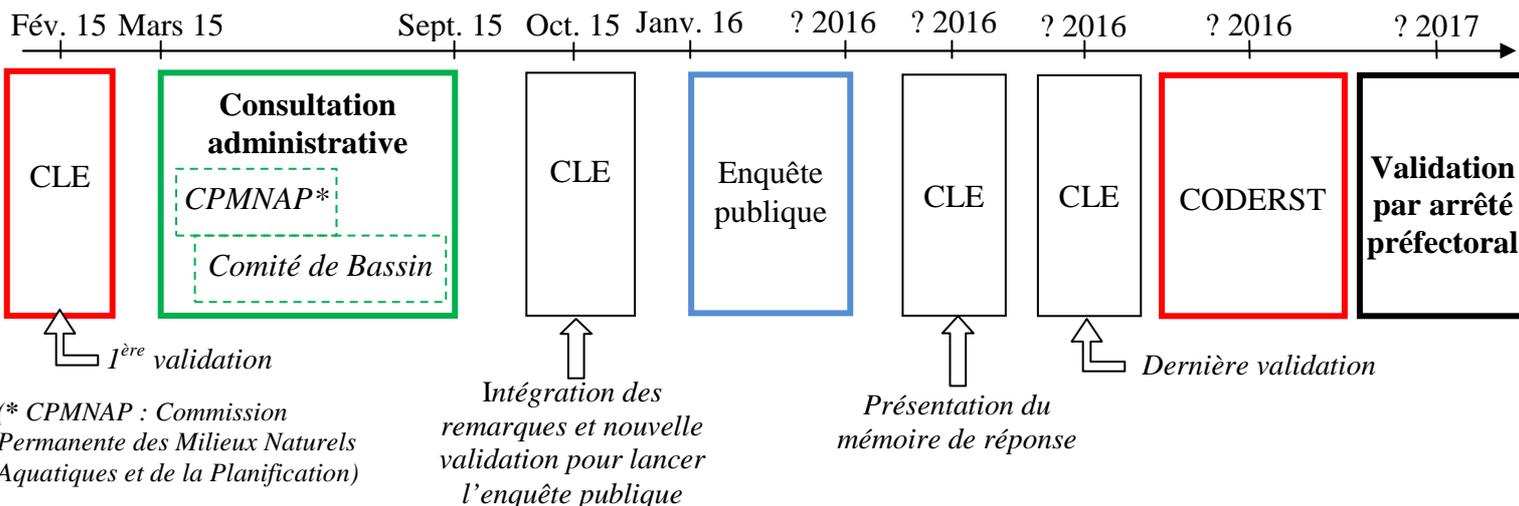
Ainsi, le Bureau de la CLE a approuvé ces documents de SAGE et a proposé que les quelques dernières remarques émises puissent être étudiées dans le cadre de la réunion de CLE de validation de ces documents de SAGE.



Réunion de la CLE du 10 février 2015 – salle des fêtes de Bambecque © USAN

Suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral de composition de la CLE du SAGE de l'Yser (tenant compte des modifications associées aux dernières élections municipales) la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser a pu se réunir, sous la Présidence de Monsieur Jean SCHEPMAN, le mardi 10 février 2015 à la salle des fêtes de Bambecque. **Après avoir échangé pendant près de trois heures, la CLE du SAGE de l'Yser a finalement validé ses documents.**

Ces documents doivent désormais être soumis aux différents processus de consultation du public nécessaires avant leur validation définitive par arrêté préfectoral.



Réception d'une délégation du Ministère de l'Environnement de Macédoine

Situé sur un bassin qui comprend plusieurs fleuves transfrontaliers, l'Agence de l'eau Artois-Picardie a engagé, depuis 2005, des actions de coopération internationale dans les domaines de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.

Le mot de l'Agence de l'eau Artois Picardie :

Dans le cadre de la Loi Oudin Santini sortie en 2005, l'agence de l'eau Artois Picardie peut apporter des aides financières ou un soutien technique à des projets permettant d'accroître l'accès à l'eau et à l'assainissement dans des pays émergents. Pour plus d'information sur ces modalités de financement, contacter M COURTECUISSÉ à l'agence de l'eau Artois Picardie au 03.27.99.90.60. pour par mail : a.courtecuisse@eau-artois-picardie.fr

Au fil de l'Yser...

12 classes se sont inscrites au projet pédagogique du SAGE de l'Yser cette année regroupant ainsi plus de 270 enfants.

Comme tous les ans, les enfants se rendront en Belgique pour découvrir la dimension transfrontalière du fleuve Yser. Ces journées auront lieu les 9 et 11 juin prochain !

Ainsi, dans le cadre de la demande d'intégration de l'ex-République Yougoslave de Macédoine au sein de l'Union Européenne, une délégation du Ministère de l'Environnement est venue s'inspirer des démarches mises en œuvre sur la partie française du bassin versant de l'Yser en matière de gestion intégrée de la ressource en eau et de de lutte contre les inondations.

Cette demi-journée s'est articulée autour de présentations en salle et de visites de terrain en présence de M. SCHEPMAN, Président de la CLE, et de M. BAJEUX, Président de l'USAN et Monsieur MARIS, Maire de Godewaersvelde, qui nous a accueilli dans ses locaux.

Ces visites de terrain ont permis à cette délégation de découvrir :

- les aménagements de lutte contre les ruissellements mis en place sur la commune de Eecke,
- les dispositifs de protection individuels sur Saint-Jans-Cappel,
- la zone d'expansion de crues de Poperinge (CRESETY).



Réunion à Godewaersvelde
5 février 2015 © USAN



Boudins de coco - Eecke © USAN



Batardeaux - Saint Jans
Cappel © USAN



ZEC Poperinge © USAN

Nouvel appel à projet INTERREG V :

Alors que les projets INTERREG IV SEDIMENT, CRESETY et LUPIN menés par l'USAN sur le bassin de l'Yser arrivent à leur terme, l'Europe lance un nouvel appel à projet INTERREG V.

Plusieurs opérations sont en cours d'élaboration dans le cadre de ce nouvel appel à projets parmi lesquelles figurent :

- l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de la nappe des Sables du Landénien,
- la création de zones d'expansion des crues sur les bassins de la Lys et de l'Yser ;
- la communication autour du changement climatique sur le bassin de l'Yser et le territoire de waterings transfrontalier,
- la mise en œuvre d'actions de restauration écologique sur la Lys et l'Yser.

A votre agenda !

Prochains rendez-vous du SAGE :

- réunion de présentation de la démarche PAPI d'intention le 3 mars à 18h à Steenvoorde et le 5 mars à 18h à Wormhout.

« Lettre d'information réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'USAN »



Secrétariat technique de la CLE :

5 rue du Bas - CS 70 007 - Radinghem-en-Weppes
59 481 HAUBOURDIN Cedex

Tél. : 03 20 50 24 66 - Fax : 03 20 50 64 66

Email : mparat@usan.fr / ybailliet@usan.fr

Blog : <http://sageyser.over-blog.com>

